



Journée sans travail - le patron ne veut pas payer

Par **padebol**, le **08/12/2008** à **13:33**

Bonjour,

Mon ami travail dans le bâtiment, et l'activité est très réduite en ce moment.

C'est le seul salarié, et la semaine dernière, son patron lui a demandé de rester à la maison jeudi, car pas de travail.

Seulement, il lui apprend aujourd'hui qu'il ne veut pas lui payer cette journée, car dans l'après midi du jeudi, il l'a appelé pour un dépannage, et mon ami étant parti faire des démarches (entre autre chercher un autre travail), lui a dit qu'il n'était pas disponible.

De plus, son patron lui demande de rester jusqu'au 1er janvier en congés sans solde, car il n'y a pas assez de travail, et de rendre dorénavant le camion de travail au siège de l'entreprise (jusque là, il rentrait avec à la maison)

Mon ami lui a demandé de le licencier, car ce n'est pas la 1ère fois que des incidents de ce genre se produisent, mais il ne veut pas "car cela coute trop cher".

Pourriez-vous me dire quels sont les droits concernant des journées non travaillées à la demande du patron ?

et quel est le cout rée d'un liencenciement pour le patron d'une entreprise d'un seul salarié ?

Par avance merci de votre aide.

Cordialement,